

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N° 13

présenté par
Mme Buis, rapporteure

ARTICLE 8

À l'alinéa 43, substituer aux mots :

« deux fois »,

les mots :

« le double de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.